

# IUT de BETHUNE

## - Réinscription 2018/2019 -

**Vous étiez inscrit à l'IUT de Béthune en 2017/2018 :**

- **Votre inscription administrative 2018/2019 s'effectuera OBLIGATOIREMENT en ligne** si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Passage en année supérieure : DUT 2 / Licence professionnelle
- Enjambement DUT 1 / DUT 2 (S2 non validé mais autorisé à passer en S3 : AJAC)
- Doublement DUT 1, DUT 2

Accédez à la procédure d'inscription, par l'Environnement Numérique de Travail (ENT), cette procédure est simple et entièrement sécurisée.

**<http://ent.univ-artois.fr>** et cliquez sur l'onglet «ma scolarité»



En 2017/2018 vous étiez inscrit en	Dates d'inscription
DUT 1 ou DUT 2	du 10 au 17 juillet 2018 du 23 août au 28 septembre 2018
Inscription avec validation d'études ou candidature pour 2018-2019	Suivre les indications figurant sur le mail reçu après confirmation d'inscription

**Interruption du service web du 18 juillet au 22 août 2018**

- **Si vous êtes en contrat de professionnalisation ou en apprentissage**, les inscriptions seront réalisées sur la chaîne d'inscription à **L'IUT de Béthune**.

